



**AVIS DES RÉUNIONS BUDGÉTAIRES
DE LA CORPORATION
DU CANTON DE CHAMPLAIN**

SOYEZ AVISÉ qu'en vertu de l'article 290 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, L.O. 2001, le Conseil de La Corporation du canton de Champlain passera en revue les prévisions budgétaires 2015 du Canton durant la réunion suivante :

- le lundi 23 mars 2015 à 15 h 30

au bureau municipal, 948 est, chemin Pleasant Corner.

DATÉ au Canton de Champlain, ce 6^e jour de mars 2015.

Alison Collard, greffière
Canton de Champlain
948 est, chemin Pleasant Corner
Vankleek Hill, Ontario
K0B 1R0
Téléphone: 613-678-3003